

VOYAGE EN ASIE

Une journée entre mangas, culture et déguisements !

DIMANCHE 12 AVRIL

11H - 16H

Jardin & Salle des Fêtes de Bannost

entrée libre !



AU PROGRAMME :

MANGAS & DÉDICACES

- ◆ Romain Buzz
- ◆ Binoute & Yulina
- ◆ Editions Écho des Plumes

14H DÉMO TAI CHI

- ◆ Club de Provins ◆

ATELIERS CRÉATIFS

- ◆ Dessin Manga
- ◆ Origamis
- ◆ Lectures

RESTAURATION

"Fourchette & Baguettes"
Saveurs d'Asie

CONCOURS COSPLAY

COSTUMES & RÉCOMPENSES!

STAND MAQUILLAGE

◆ Beaute & Style! ◆

Viens avec tes amis, ton cosplay et ta créativité !
Bannost passe en mode Asie le temps d'une journée !

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE COSPLAY - DÉGUISEMENTS

Journée de l'Asie - Dimanche 12 avril

À l'occasion de la Journée de l'Asie, un concours de déguisements est organisé afin de célébrer la richesse et la créativité des cultures asiatiques. Il a pour objectif de permettre aux participants de défiler costumés dans une ambiance conviviale et familiale.

1. Présentation du concours

Le concours est ouvert à tous les participants souhaitant incarner un personnage issu de la culture asiatique populaire.

Qu'est-ce que le cosplay ?

Le cosplay (contraction de "costume" et "play") est une pratique qui consiste à représenter un personnage fictif en reproduisant son costume, son apparence et, si souhaité, son attitude.

Le participant ne porte pas seulement un déguisement : il ou elle incarne un personnage issu d'un animé, d'un manga, d'un film d'animation ou d'un univers culturel reconnu.

2. Déguisements attendus

Les participants peuvent se présenter déguisés en :

- Personnage d'animé
- Personnage de manga
- Personnage de film d'animation
- Personnage célèbre issu de la culture asiatique

3. Sécurité et comportement

Les accessoires dangereux sont interdits (objets tranchants, objets pouvant blesser, etc.).

L'organisation se réserve le droit de refuser la participation de toute personne portant un costume, un accessoire ou adoptant un comportement jugé dangereux, inadapté ou contraire au bon déroulement de l'événement.

Les participants restent responsables de leurs effets personnels.

4. Inscriptions

Le concours est ouvert à tous.

Les mineurs peuvent participer sous la responsabilité de leur parent ou représentant légal.

Les inscriptions se feront sur place le jour de l'événement. La participation est gratuite.
Clôture des inscriptions à 14h00.

5. Déroulement de l'événement

11h à 14h : Inscriptions auprès des membres du comité des fêtes

15h00 : Défilé des participants devant le public et le jury. L'ordre de passage est fixé par l'organisation.

16h00 : Délibération du jury et remise des récompenses.

6. Jury et critères de sélection

Les participants seront évalués par un jury désigné par l'organisation.

Le jury prendra notamment en compte :

- la qualité et l'originalité du costume,
- la ressemblance avec le personnage (le cas échéant),
- la présentation générale.

Les décisions du jury sont finales et ne peuvent pas faire l'objet de contestation.

7. Récompenses

Les trois meilleurs participants sélectionnés par le jury recevront une récompense.

8. Droit à l'image

Dans le cadre de l'événement, des photos et vidéos peuvent être réalisées par l'organisation.

La participation au concours vaut acceptation de cette possibilité, sauf opposition exprimée auprès de l'organisation avant le passage.

Pour les mineurs, cette opposition doit être formulée par le parent ou représentant légal.

9. Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement si nécessaire pour le bon déroulement de l'événement.